

## Debrecen - Hongrie

Suite aux championnats d'Europe 2006 la Hongrie accueille pour la seconde fois un événement majeur de la Natation Européenne : il s'agit des **championnats d'Europe petit bassin** du 13 au 16 décembre 2007 à **Debrecen**.

Deuxième ville de Hongrie derrière Budapest, **Debrecen**, entourée de plaines et de flores, se situe à 2h de la capitale, vous découvrirez une ville en pleine expansion économique, tournée vers l'Europe, un des berceaux de la culture hongroise,...

### EVENEMENT NATATION

DEBRECEN - HONGRIE

Du 12 au 17 déc. 07  
6 jours / 5 nuits



Debrecen 07

Offre valable jusqu'au :  
**15 octobre**  
(au-delà nous consulter)



Conditions générales  
de vente jointes



Debrecen 07



### France Sport International

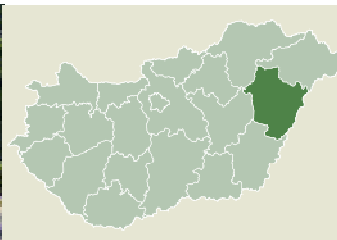
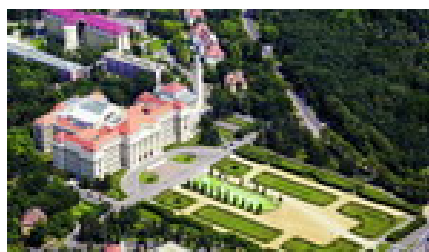
14, rue Avaulée  
FR - 92240 MALAKOFF

T +33 (0)1 40 92 25 40  
F +33 (0)1 40 92 25 42

E : [infos@france-sport-int.com](mailto:infos@france-sport-int.com)  
W : [www.france-sport-int.com](http://www.france-sport-int.com)

### Votre contact

Anne & Marc  
T +33 (0)1 40 92 25 39  
[natation@france-sport-int.com](mailto:natation@france-sport-int.com)



## **Transport, transfert & assistance**

### **Vol régulier Paris CDG - Budapest**

- Aller le 12/12 : 9h50-12h00
- Retour le 17/12 : 12h50-15h10

### **Transfert Budapest - Debrecen**

- 2h30 de minibus aller et retour

### **Accueil et assistance à votre arrivée à l'aéroport**



## **Hébergement & restauration**

### **Hébergement en hôtel\*\*\*\*:**

- 5 nuits en chambres doubles ou singles
- salle de bain indépendante, télévision, ligne téléphonique, mini-bar...

### **Restauration : petits déjeuners inclus (buffet)**

### **Autres facilités :**

Piscine, centre remise en forme, salle de séminaire, accès internet...



## **Bassin**

- Nouveau complexe inauguré par Krisztina Egerszegi (5 médailles d'or Olympique)
- Situé à 700 m de l'hôtel
- Bassin de 50m + 25m & autres facilités : sauna, eaux thermales,...



## **EVENEMENT NATATION**

**DEBRECEN - HONGRIE**

**Du 12 au 17 déc. 07  
6 jours / 5 nuits**



**Debrecen 07**

**Offre valable jusqu'au :  
15 octobre  
(au-delà nous consulter)**



Conditions générales  
de vente jointes

## **France Sport International**

14, rue Avaulée  
FR - 92240 MALAKOFF

T +33 (0)1 40 92 25 40  
F +33 (0)1 40 92 25 42

E : [infos@france-sport-int.com](mailto:infos@france-sport-int.com)  
W : [www.france-sport-int.com](http://www.france-sport-int.com)

## **Votre contact**

Anne & Marc  
T +33 (0)1 40 92 25 39  
[natation@france-sport-int.com](mailto:natation@france-sport-int.com)

## Programme

09h00 : qualification - 16h00 : demi finale - 17h00 : Finale

### 13 décembre

- 400m nage libre
- 200m dos
- 200m 4 nages
- 50m nage libre
- 200m papillon
- 50m brase
- 50m Nage libre
- 4x50m 4 Nages
- 100m dos
- 100m papillon

### 14 décembre

- 800 m nage libre
- 400m 4 nages
- 200m brases
- 100m brases
- 100m nages libre
- 100m dos
- 100m papillon
- 50m dos
- 50m papillon
- 4X50m nage libre

### 15 décembre

- 1500m nage libre
- 400m nage libre
- 100m 4 nages
- 200m Papillon
- 100m Nage libre
- 50m brases
- 50m dos
- 50m brases
- 50m Dos
- 4x50m 4 nages

### 16 décembre

- 400m 4 Nages
- 200m Brases
- 200m Nages libres
- 100m 4 Nages
- 100m Dos
- 100m Papillon
- 200m Dos
- 50m Papillon
- 50m Nage Libre
- 4x50m Nage Libre

**Accréditation presse :** (accréditation jusqu'au 15 octobre)

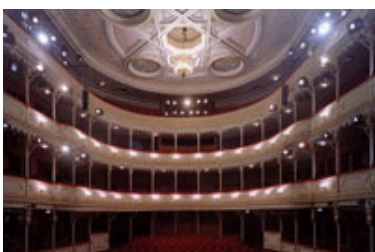
- contact : [media@debrecen2007.hu](mailto:media@debrecen2007.hu)

**Billetterie :** non disponible pour le moment nous consulter fin octobre début novembre

## A découvrir

**Tous types de visites possibles** (en supplément - tarifs sur demande) :

- Grande Église calviniste (*Nagytemplom*)
- Parc de la ville (*Nagyerdő*) et station thermale
- Musée Déri peintures de Mihály Munkácsy
- Carnaval des fleurs qui a lieu tous les 20 août
- Sortie à cheval, centre aquatique
- Visites de Budapest



## **EVENEMENT NATATION**

**DEBRECEN - HONGRIE**

**Du 12 au 17 déc. 07  
6 jours / 5 nuits**



**Debrecen 07**

**Offre valable jusqu'au :  
15 octobre  
(au-delà nous consulter)**



Conditions générales  
de vente jointes

## **France Sport International**

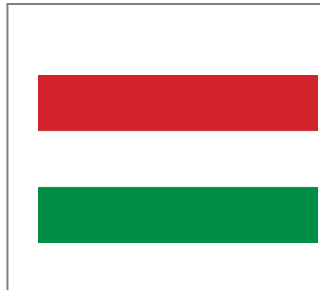
14, rue Avaulée  
FR - 92240 MALAKOFF

T +33 (0)1 40 92 25 40  
F +33 (0)1 40 92 25 42

E : [infos@france-sport-int.com](mailto:infos@france-sport-int.com)  
W : [www.france-sport-int.com](http://www.france-sport-int.com)

## **Votre contact**

Anne & Marc  
T +33 (0)1 40 92 25 39  
[natation@france-sport-int.com](mailto:natation@france-sport-int.com)



## EVENEMENT NATATION

DEBRECEN - HONGRIE

Du 12 au 17 déc. 07  
6 jours / 5 nuits



Debrecen 07

Offre valable jusqu'au :  
**15 octobre**  
(au-delà nous consulter)



Conditions générales  
de vente jointes

### France Sport International

14, rue Avaulée  
FR - 92240 MALAKOFF

T +33 (0)1 40 92 25 40  
F +33 (0)1 40 92 25 42

E : [infos@france-sport-int.com](mailto:infos@france-sport-int.com)  
W : [www.france-sport-int.com](http://www.france-sport-int.com)

### Votre contact

Anne & Marc  
T +33 (0)1 40 92 25 39  
[natation@france-sport-int.com](mailto:natation@france-sport-int.com)

## Tarif : 915 € par personne

Tarif édité pour un groupe 15 personnes sous réserve du maintien des tarifs aériens disponibilité à la confirmation

### Incluant :

- Vol Paris CDG - Budapest (hors taxe aéroport de 86 €)
- Transfert Aller et retour Debrecen - Budapest
- Hébergement 5 nuits en hôtel\*\*\*\* répartie en chambres twins
- Restauration petits déjeuners inclus
- Accueil et assistance sur place

### Supplément :

- Chambre single : 49 € par personne par nuit

### N'incluant pas :

- Dépenses personnelles
- Assurance annulation et rapatriement
- Les activités annexes et non mentionnées
- Visites & excursions

## Formulaire d'inscription

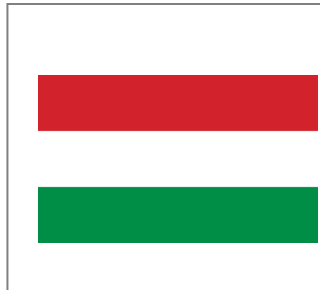
### Section A — Identité

Responsable	<input type="text"/>		
Adresse de facturation	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>		

### Section B — Nombre de participants

Nombre de participants	<input type="text"/>
Nombre de supplément Single	<input type="text"/>

### Section E — Remarques éventuelles :



**EVENEMENT  
NATATION**

DEBRECEN - HONGRIE

Du 12 au 17 déc. 07  
6 jours / 5 nuits



Debrecen 07

Offre valable jusqu'au :  
**15 octobre**  
(au-delà nous consulter)



Conditions générales  
de vente jointes

**Section D — Identité des participants**

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

**Section F — Engagement :**

J'accepte et j'ai lu les conditions générales de ventes ci-après

Date :

Signature :

J'effectue le paiement de 500 € par personne d'acompte pour la réservation de mon séjour soit :  €

Votre règlement par chèque

ou ordre de transfert

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30002	00467	9849W	88

IBAN

FR60	3000	2004	6700	0000	9849	W88
------	------	------	------	------	------	-----

DOMICILATION

CL PARIS BONNE NOUVELLE

SWIFT

CRLYFRPP

N°TVA intercommunautaire : FR 22421826587

T.V.A payable sur encaissements

**France Sport  
International**

14, rue Avaulée  
FR - 92240 MALAKOFF

T +33 (0)1 40 92 25 40  
F +33 (0)1 40 92 25 42

E : [infos@france-sport-int.com](mailto:infos@france-sport-int.com)  
W : [www.france-sport-int.com](http://www.france-sport-int.com)

**Votre contact**

Anne & Marc  
T +33 (0)1 40 92 25 39  
[natation@france-sport-int.com](mailto:natation@france-sport-int.com)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE - INDIVIDUELLE

**MODALITES D'INSCRIPTION :** L'inscription ne devient effective qu'après réception de votre formulaire d'inscription rempli avec votre accord, signé et à la réception d'un acompte de 500 €.

**PRIX :** le solde du prix du voyage devra nous parvenir au plus tard 30 jours avant le départ. Aucun rappel ne sera effectué. Toute inscription à moins de 30 jours du départ devra être accompagnée du règlement total du séjour. Sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité à titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

**REVISION DU PRIX :** le prix des prestations, accepté par le client, ne peut en aucun cas donner lieu à des demandes de révision avant le départ ou au retour du voyage pour quelque motif que ce soit. Le prix du séjour est susceptible d'être révisé en fonction des fluctuations des taux de change, du prix du carburant et des taxes (arrêté n°86 – 42/A) et en raison d'une modification du nombre de participants.

**TRANSPORT AERIEN :** **Compagnie régulière :** Après confirmation et/ou émission des billets, toute modification de date, d'horaire ou du nombre de passagers nécessitera une prise en compte des conditions particulières de la compagnie aérienne, notamment à propos du tarif, des conditions imposées par la compagnie aérienne choisie : la compagnie aérienne se donne la possibilité de modifier sensiblement les horaires de vol en fonction des créneaux obtenus au près des aéroports, le client garantit un remplissage minimum des sièges réservés (possibilité d'annuler sans frais et avant émission de 10 à 20 % des sièges contractualisés), après émission des billets (J-21), l'annulation de passagers et la modification de nom sont soumises à des frais de pénalité, voire à la perte des billets.

**Compagnie à bas prix (Low Cost) :** ces compagnies à bas prix offrent des tarifs avantageux en cas de réservation anticipée mais imposent des conditions de modifications importantes : Le tarif du séjour proposé par FSI tient compte du prix du billet d'avion donné le jour de l'établissement du devis (taxes d'aéroport incluses). **Ce tarif ne sera maintenu qu'après vérification le jour de votre confirmation (et réception de l'acompte) sur le système de réservation.** En cas d'augmentation, celle-ci vous sera communiquée au préalable avec attente de votre nouvel accord.

**La réservation ferme des billets se fait à la réception de votre acompte,** après cela toute modification de nom donnera lieu à une pénalité selon les conditions de la compagnie. Toute annulation de billet entraînera la perte de 100% du billet concerné. Tous les repas et boissons à bord seront à payer directement par les passagers.

**ANNULATION :** l'annulation de la prestation entraînera les retenues suivantes (ajoutées à la perte du billet d'avion si compagnie Low Cost) :

- Moins de 30 jours avant le départ : 35 % du tarif final
- Moins de 21 jours avant le départ : 60 % du tarif final
- Moins de 08 jours avant le départ : 80 % du tarif final
- Moins de 03 jours avant le départ : 100 % du tarif final
- Annulation totale à plus de 30 jours du départ : 100 % de l'acompte

**MODIFICATION DU SEJOUR :** Toute demande de modification ou d'annulation devra faire l'objet d'une confirmation écrite soit par courrier, par fax ou courriel. En cas de force majeure (phénomènes atmosphériques, troubles sociaux, annulation de compétition...etc), FSI se réserve le droit de modifier un programme en vous faisant une nouvelle proposition.

**DEFAILLANCE D'UN PRESTATAIRE :** FSI ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de défaillance d'un prestataire du fait de circonstances de force majeure (conditions météorologiques, grèves, circonstances politiques...) ou de tout fait d'un tiers étranger à la prestation.

En cas de retard de plus de deux heures, d'annulation ou de surréservation de votre vol, le règlement européen CE 261/2004 du 11 février 2004, vous permet d'obtenir directement auprès de la compagnie une prise en charge, un remboursement et éventuellement une indemnité. FSI ne pourra être tenue pour responsable pour de telles circonstances indépendantes de notre volonté

**L'ASSURANCE ANNULATION :** l'assurance annulation individuelle (pour raisons majeures telles que blessures graves, décès familial...etc.) rembourse les sommes versées moins 46 €. **Son coût est de 4.5% du prix du séjour (hors taxes aéroport) par personne à souscrire et à régler à l'inscription.**

**ASSURANCE RAPATRIEMENT :** Une assurance rapatriement vous est proposée en option (Europ Assistance) :

- Europe proche (Espagne, Italie, Suisse...) : 9 € par personne / - Europe éloignée (Grèce, Malte, Israël...et reste du monde) : 24 € par personne

**DROITS D'ACCES FICHIERS INFORMATISES :** Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition à communication et suppression des données vous concernant, sur simple demande à France Sport International, 14 rue Avaulée, 92 240 Malakoff. Le client accepte sauf opposition que ces informations soient utilisées à des fins de promotion et communiquées à des sociétés partenaires. Le client accepte que son image soit reproduite et utilisée par FSI sur tout support et notamment sur le site internet de FSI à des fins commerciales, publicitaires, de communication ou événementielles (article de presse, reportage, newsletters) destinée au public, dans le monde entier, et ce pour toute la durée de protection actuellement en vigueur.

**Ces conditions ne s'appliquent qu'à la vente de forfaits touristiques tels que définis à l'article L. 211-2 du code du tourisme :**

**Article R. 211-11** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R. 211-6, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
  - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ;
- toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

**Article R.211-12** Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

**Article R. 211-13** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
  - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
- Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R. 211-6.